

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le 20 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BUCY-LE-LONG se sont réunis dans la salle de la mairie. La séance a été présidée par M. Thierry ROUTIER, Maire.

Étaient présents : MM. Et Mmes ROUTIER - DAUTREMEPUITS - CARPENTIER – RAMEZ – NICOLAS - BUTTERWORTH – CHAPUIS – GAGE – GANDON - LEFEVRE - LE GOFF – MAÇON - NOBLEMAIRE - PIAZZA - VITASSE

Étaient excusé(e)s : Isabelle TRIART représentée par Thierry Routier
Arnaud DROUX

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir comme secrétaires de séance : Catherine RAMEZ et Corinne GANDON à égalité de voix.

1 – APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE-RENDU :

M. le Maire rappelle que lors de la précédente réunion le conseil municipal a délibéré sur : le budget primitif 2017 et sur le démarrage anticipé des travaux des plateaux ralentisseurs rue de Broyon et rue Léon Tassin dans le cadre de la demande de subvention au titre des amendes de police. Il demande l'approbation du précédent compte rendu.

Vote : approuvé par 15 voix pour et une abstention (Mme GANDON)

2 – TABLEAU DES EFFECTIFS :

Le nombre de poste des agents territoriaux est fixé par le conseil municipal. Ce tableau est modifié en fonction des besoins de la commune, mais aussi en fonction des avancements de carrière des agents.

Considérant l'avancement de carrière d'un de nos agents, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe et d'annuler le poste actuel d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe.

Pour information : c'est l'état qui instaure les critères officiels qui doivent être appliqués sous contrôle du Centre de Gestion

Le Maire propose de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en fonction de ce nouvel avancement de carrière.

Vote : Accepté à l'unanimité

3 – DEMANDE DE SUBVENTIONS FDAL ET ONAC :

La commune de Bucy, par l'intermédiaire de sa médiathèque, en partenariat avec les enseignants et les enfants du groupe scolaire « Charles Tassin » a décidé de marquer le Centenaire de la Grande Guerre par une manifestation conjointe les 10 et 11 novembre 2017.

M. Le Maire nous expose le programme de la manifestation :

- une exposition « Carnets de poilus » réalisée par les enfants du groupe scolaire dans le cadre des animations proposées à la médiathèque,
- un spectacle « Apollinaire14/18 » animé par la Cie Le Vent en Poupe qui met en musique les textes écrits par Guillaume Apollinaire pendant et sur la Grande Guerre,

entonneront la marseillaise et Mme BONAFOS Nathalie, adjointe du patrimoine de la médiathèque, nous offrira une lecture publique de textes de cette époque
Nous pouvons prétendre à une subvention de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et du FDAL (Fonds Départemental d'Animation Locale) pour cette manifestation.
Le maire demande l'accord du conseil municipal pour déposer un dossier auprès de ces organismes.

Vote : Accordé à l'unanimité

4 – REMPLACEMENT DES MEMBRES DEMISSIONNAIRES DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS :

Suite aux informations reçues de la préfecture concernant les nouvelles procédures et modalités électorales, nous sommes en attente des dispositions définitives de remplacement des adjoints et/ou conseillers municipaux. Nous attendons d'autres informations et nous ne manquerons pas de vous en faire part. Une nouvelle réunion sera donc programmée très prochainement.

5 – STATUTS CCVA :

Le 28 novembre dernier, après délibération, le conseil municipal a accepté à l'unanimité :

- D'approuver les compétences de la CCVA
- De remplacer à compter du 01/01/2017, les dispositions actuelles de l'article 2 des statuts de la CCVA par les dispositions inscrites en annexe.

Toutefois le libellé des statuts ne respectant pas strictement celui prévu par le Code Général des Collectivités, le Préfet n'a pas arrêté ces statuts et la CCVA nous demande de les soumettre à nouveau à l'approbation des communes.

Le maire demande au conseil municipal d'accepter les « nouveaux » statuts de la CCVA réécrits puis adoptés par délibération du conseil communautaire du 30/03/2017.

Vote : Accepté par 15 voix pour et 1 abstention (M. LE GOFF)

L'ordre du jour est épuisé, le Maire lève la séance à 19h25.

Le Maire
M. Thierry ROUTIER



Les secrétaires de séance
Mme RAMEZ Catherine Mme GANDON Corinne

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Mme RAMEZ Catherine.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Mme GANDON Corinne.